

Mission Espace des temps

Affaire suivie par :

Lucie VERCHERE-TORTEL

Tel : 04.26.99.39.91

Mail : iverchere-tortel@grandlyon.org

Le Grand Lyon encourage la mise en place de PDIE sur ses territoires économiques -

Note d'avancement de la démarche

Depuis 2005, et plus précisément au cours de l'année 2007, la question de la mobilité et des déplacements sur les zones d'entreprises a pris un essor considérable. Les attentes des entreprises sont de plus en plus nombreuses, et nous, mission Espace des temps et développeurs économiques, sommes de plus en plus interpellés. La méthodologie élaborée et appliquée sur les territoires a besoin à présent d'être confortée, structurée, selon 2 axes forts : l'organisation du co-voiturage sur les territoires d'entreprises du Grand Lyon et l'animation locale de la question de la mobilité.

1. La mobilité des salariés :

Depuis sa création, l'Espace des temps du Grand Lyon a investi la question de l'articulation des temps des salariés, des entreprises et du territoire à partir d'une première action en partenariat avec Agefos-Pme, sur des démarches d'actions de services aux salariés (modes de garde d'enfants, crèches inter-entreprises, déplacements des salariés, offre de services divers sur les temps de pause) à mettre en place sur 4 territoires Rhône-alpins, dont Lyon-Gerland.

Depuis 2006, à la demande des territoires, la mission a engagé des actions de démultiplication en particulier dans le domaine « déplacements des salariés » en impulsant la mise en place de Plans de déplacements inter-entreprises (PDIE). Pour chaque action, une collaboration a été mise en place entre mission EDT (apportant la connaissance du sujet et la démarche méthodologique) et développeurs économiques (apportant la connaissance du terrain).

Les expérimentations en cours :

Ainsi, au cours de l'année 2006, deux territoires d'expérimentation ont souhaité réfléchir à la question des déplacements des salariés : **Plateau Nord - ZI Perica** et **Parc Technologique de St Priest**. Pour chacun des territoires, il s'agissait de mettre en place un Plan de Déplacements Inter-entreprises à destination des salariés des zones industrielles, mais aussi des clients, livreurs ou partenaires commerciaux.

A ce jour, les deux PDIE sont en fin de phase diagnostic avec l'aide d'un BET spécialisé (Altermodal) qui a rendu les plans d'actions à mettre en œuvre sur les 2 terrains.

En 2007, de nouvelles demandes de territoires sont apparues dont **la zone industrielle de la Vallée de la Chimie**, dans le cadre de l'agenda 21 local (demande émanant de l'Institut Français du pétrole), **l'hyper-centre de Lyon**, avec le PDIE des commerces de la Presqu'île de Lyon (demande émanant de l'Association Tendence Presqu'île) et **la zone Techlid** dans l'Ouest lyonnais, à la demande du président de Techlid.

Concernant le PDIE Lyon Presqu'île et Techlid, le choix a été fait de recourir à une création d'un poste « conseil en mobilité locale » (supervisé par une BET) subventionné par le Grand Lyon (EDT), la Région RA et l'Ademe. Ces postes ayant pour mission de diagnostiquer puis d'élaborer le plan d'actions et en assurer la mise en œuvre.

En ce qui concerne la Vallée de la Chimie, une association des entreprises a été créée fin 2007 et le recrutement d'un BET pour le diagnostic est en cours. Diagnostic entre mars et septembre 2008.

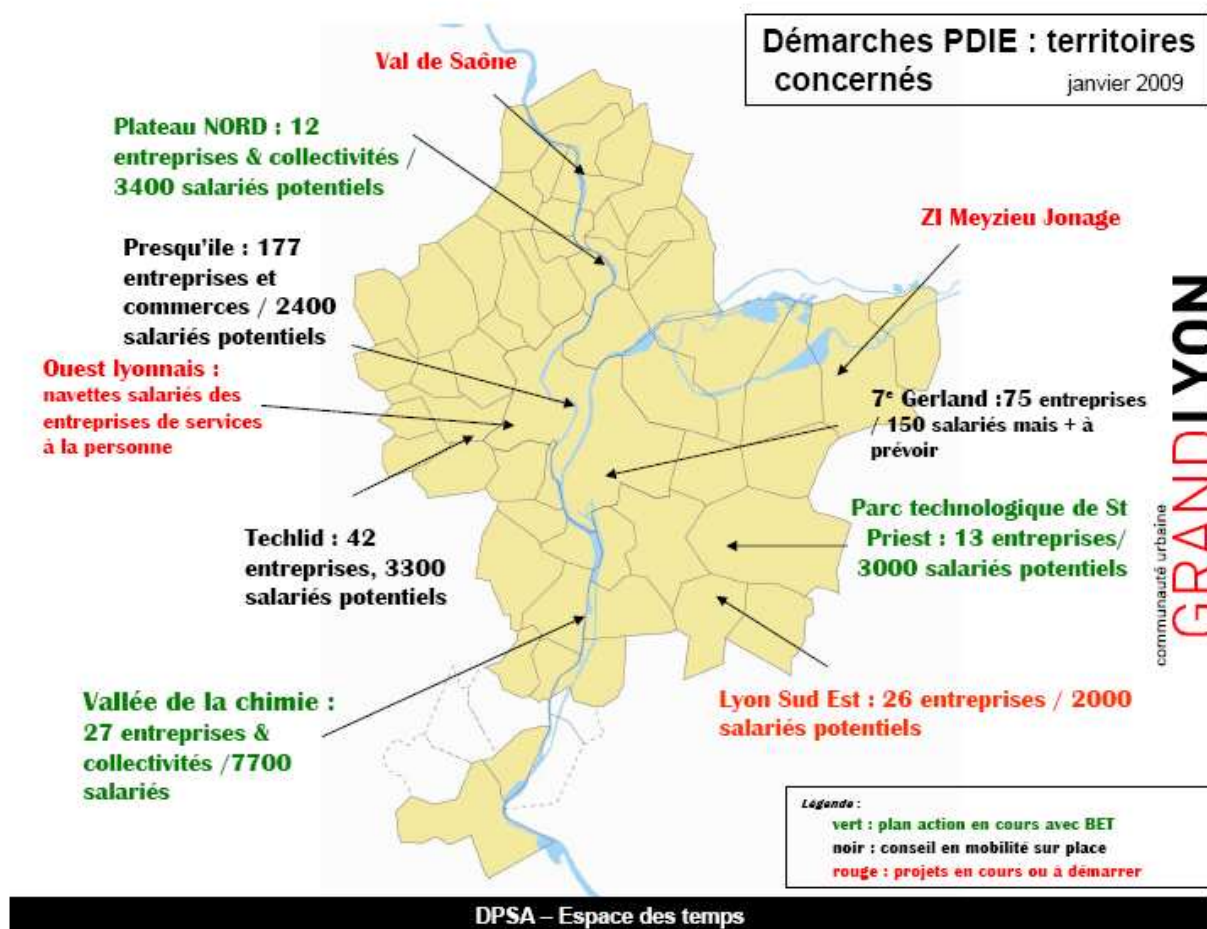
En projet pour 2008 : **les ZI de l'Est lyonnais** (Chassieu et Meyzieu) se sont positionnées suite à la réalisation d'un pré-diagnostic, mais pour l'instant l'idée semble en stand-by par manque d'implication des entreprises. Les **ZI du val de Saône**, dans le cadre de la mise en place de l'Agenda 21 local, souhaite engager une démarche de PDIE (1ere réunion avec les acteurs locaux 5 mars 2008).

D'autres projets apparaissent : un **PDIE sur Lyon Sud EST** à Corbas, dont le démarrage est prévu pour début 2009, lié à l'arrivée du centre pénitentiaire et du marché de gros. De même un projet avec les commerçants du centre ville **d'Oullins** et ceux de **Neuville sur Saône** ainsi que sur la **ZI Meyzieu** pourrait voir le jour en 2009.

La question des déplacements des **salariés du centre commercial Part Dieu** devrait également émerger, à l'initiative de l'Espace des temps et d'Agefos-pme et la SEM **Lyon Confluent** a demandé à la mission EDT de réfléchir à la question du déplacement des nouveaux salariés de la zone et des services à mettre à leur disposition.

De façon moins formel, dans le 7e arrondissement de Lyon, certaines entreprises du Port Ed. Herriot, et des gros comptes - Fagor-Brandt et Labo. Merieux- souhaitent s'engager dans une démarche de PDIE. Il n'y a plus de développeur économique sur ce secteur et ce sera l'Association des commerçants du 7^e qui gèrera les demandes, via une subvention Grand Lyon.

En cours également en 2007, une réflexion sur **les déplacements des salariés des entreprises de services à la personne**. Réflexion conduite par la CCI de Lyon, en partenariat avec la DDTEFP, le Grand Lyon (mission Espace des temps et mission Insertion), et des entreprises de services sur le terrain de l'Ouest lyonnais. L'objectif est de réfléchir à un système de navettes à la demande qui permettent aux salariés (population féminisée sans permis ou sans voiture, horaires atypiques, longs temps de coupures) de se rendre sur leur lieux de travail malgré une mauvaise desserte TC.



Quelques chiffres :

À ce jour (novembre 2008) :

4 territoires ont des plans d'actions élaborés : Perica, Parc Technologique de st Priest, Vallée de la Chimie et Lyon- Gerland. Ces plans d'actions devront être mis en œuvre avec les entreprises. Cela représente un potentiel de : **52 entreprises, 75 commerces concernées et environ 14 000 salariés potentiels**

3 territoires verront leurs plans d'actions élaborés début 2009 : Techlid, Lyon Presqu'île, Lyon Sud Est soit **237 entreprises ou commerces et 7200 salariés potentiels** .

A cela il convient d'ajouter **le PDe des HCL** qui concerne sur 4 pôles environ **18.000 salariés**.

A terme ce seront donc presque 300 entreprises et plus de 39 000 salariés qui pourraient être concernés par ces dispositifs

Dans tous les cas, la démarche est co-animée par EDT et DGDEI (dev.économiques)et est cofinancée à 80 % par EDT, Ademe, Région RA, 20 % restant à la charge des entreprises qui doivent être porteuses officielles du projet.

- A ce jour : Une méthodologie de projet a été mise au point par l'EDT, qui est facilement démultipliée sur chacun des terrains,
- La concertation engagée avec le Sytral, la Région RA, l'Ademe, la CCI et en interne la mission EDT, la DGDEI et la mission Insertion fonctionne : une « coordination animée par l'EDT se réunit tous les 2 mois pour faire le point d'avancement des dossiers.
- De nouveaux métiers territoriaux « conseil en mobilité locale » ont été innovés sur 2 territoires



2. Afin d'outiller au plus vite les territoires, le Grand Lyon mettra en place en février 2009, **un dispositif de covoiturage** (site internet, centrale d'appel et animation des territoires) qui couvrira l'ensemble des zones d'entreprises du territoire Grand Lyon engagées dans une démarche de PDIE.

L'organisation du co-voiturage est une question récurrente sur l'ensemble des zones d'entreprises volontaires d'où l'idée de mettre en place un seul site ce qui permettrait de mutualiser et de réduire les coûts d'installation. La solution « covoiturage » n'est efficace que si, et seulement si, elle est animée sur les terrain de façon suivie. Un prestataire unique a été choisi, La roue Verte, qui assurera la conception de l'outil, la communication événementielle de son lancement sur les territoires, et son animation pendant un an sur les territoires et avec les entreprises concernées par le PDIE.

Une journée d'échanges à Lyon est organisée le 20 janvier 2009 dans le cadre des Assises Nationales du Développement Durable

- Pour valoriser ce thème,
- Pour lancer officiellement l'animation covoiturage
- En partenariat avec la Région RA , l'Ademe, le Sytral, le Certu